

Le 11 septembre 2024

La Région refuse de voir disparaître le festival Spring

Le Cirque-Théâtre d'Elbeuf proteste contre le non-versement des subventions et contributions statutaires régionales en 2024 et alerte sur la survie de l'établissement.

Or, depuis octobre 2023, la Région affirme sa position avec clarté et constance : elle est en désaccord avec le processus de recrutement de la direction des pôles cirque lancé par l'Etat, et déplore son absence de réponses. La Région s'inquiète de l'avenir du festival Spring, remarquable projet de diffusion territoriale qui risque de disparaître au profit d'un modèle de gouvernance des pôles cirque que tente d'imposer l'Etat.

La Région Normandie apporte un soutien considérable aux deux pôles cirque

Pour mémoire, la Région Normandie est le second financeur avant l'Etat en termes de contribution statutaire. En plus de la contribution statutaire, la Région apporte chaque année des financements complémentaires au Cirque-Théâtre sous forme de subventions fléchées, destinées à lui permettre de renforcer certains de ses projets et coopérer avec le second pôle cirque du territoire normand, La Brèche à Cherbourg. Chaque année, ce sont ainsi entre 60 000 euros et 112 000 euros qui sont accordés en plus au Cirque-Théâtre pour :

- Consolider la programmation de l'événement « nuit du cirque »
- Pendant le festival Spring, organiser des temps forts d'ouverture et des rencontres à l'attention des professionnels français et étrangers
- Recruter un coordinateur pour le festival Spring
- Développer le rayonnement du festival Spring sur la bande littorale de Seine Maritime
- En alternance avec La Brèche, assurer une permanence artistique au sein de territoires plus ruraux en organisant des résidences d'équipes de cirque

En intégrant les moyens supplémentaires accordés depuis 2018 au pôle national Cirque de Cherbourg, **la Région alloue chaque année 900 000 euros aux deux pôles cirque.**

« Il n'y a pas de soutien plus important que celui qu'apporte la Région Normandie à ses deux pôles cirque, et notamment au Festival Spring. A titre de comparaison, la Région Bretagne soutient le Pôle National du Cirque de Lannion Le Carré Magique à hauteur de 100 000 euros, soit 6.2 % de son budget total. La Région Normandie n'a pas décidé de cesser son soutien aux pôles cirque mais l'Etat veut nous imposer un modèle sans aucune concertation et refuse toutes nos demandes de dialogue au sujet de la gouvernance, qui encore une fois, nécessite une direction unique » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie

La Région s'est engagée fortement dans l'accompagnement de ces deux pôles cirque car ils ont prouvé, au fil des 10 dernières années, leur capacité à coopérer ensemble et avec une multitude d'autres scènes pour que le cirque contemporain, au-delà de Rouen et Cherbourg, rayonne sur tout le territoire normand, mais aussi en France, en Europe et à l'international. Le festival Spring, né à la Brèche à Cherbourg en 2010, est devenu ces dix dernières années l'un

des trois premiers festivals de cirque en France et un des plus importants festivals de cirque en Europe.

En effet, le festival Spring est passé de 48 spectacles pour 101 représentations et 26 000 spectateurs en 2017, à 61 spectacles pour 136 représentations et près de 30 000 spectateurs en 2023. L'ambition et la qualité des projets des Pôles cirque et la vitalité du projet de diffusion régionale de Spring ont convaincu la région d'augmenter ses financements. Dès 2018, la contribution de la Région au financement de La Brèche a ainsi été augmentée de 50 000 euros, la portant à 310 000 euros. A partir de 2019, 150 000 euros supplémentaires ont été alloués par la Région sous forme de subventions réparties entre les deux pôles cirque.

Pendant une décennie, les pôles cirque d'Elbeuf et de Cherbourg avaient une seule directrice, Yveline Rapeau, qui a créé avec ses équipes une synergie remarquable entre deux établissements situés dans deux départements différents et distants de 250 km : La Brèche, lieu dédié à la création avec l'accueil d'artistes en résidence, et le Cirque-Théâtre, lieu de diffusion. La coopération très étroite entre ces deux établissements complémentaires, impulsée par cette direction sous le nom de « Plateforme 2 pôles cirque en Normandie », leur a permis de devenir les piliers d'un accompagnement et d'une diffusion du cirque contemporain à l'échelle régionale qui n'ont que peu d'exemples en France.

La Brèche et le Cirque-Théâtre contribuent ainsi conjointement, depuis sa création, à la mise en œuvre du festival Spring, avec un cercle élargi de quelque 70 partenaires (établissements culturels, collectivités) sur l'ensemble du territoire normand.

Les mérites de ce « modèle » sont reconnus par l'ensemble des partenaires des pôles cirque et la volonté de poursuivre et de consolider la « Plateforme 2 pôles cirque » est unanime.

Les alertes réitérées de la Région Normandie

Pour y parvenir après le départ d'Yveline Rapeau, le choix de recruter une direction unique a été jusqu'en 2023 l'hypothèse privilégiée, y compris par l'Etat. Toutefois, contre toute attente, après avoir étiré le calendrier avec une inspection qui a duré plus de 6 mois, prenant prétexte de l'urgence à lancer le recrutement à l'approche du départ de la directrice, l'Etat a imposé son choix unilatéral de recruter deux directions, confisquant une décision qui revenait également aux élus des collectivités partenaires.

Depuis la fin 2023, la Région alerte sur les risques que cette décision fait courir à la pérennité de la coopération entre les deux pôles cirque : l'absence d'écriture partagée d'un cahier des missions et donc d'anticipation de ce nouveau modèle.

L'Etat n'apporte aucune réponse convaincante à cette question et fait reposer sur les futures directions des responsabilités qui excèdent le périmètre de leurs missions, voire celui de la gouvernance des établissements.

L'Etat n'apporte aucune réponse aux sollicitations de la Région

La Région considère qu'elle n'a pas été associée au revirement de la position de l'état dans les modalités de recrutement de la direction, alors qu'elle a toujours déclaré être en attente d'un échange politique entre les partenaires et ce, dans les meilleurs délais.

Dès février 2024, le Président de Région écrivait à la Ministre pour faire connaître sa position et demander la suspension des procédures de recrutement. Ce courrier est resté sans réponse jusqu'en avril 2024. Dans un autre courrier adressé au Préfet le 12 mars 2024, la Région indiquait suspendre le financement des deux EPCC, seul moyen restant à sa disposition pour lutter contre la posture coercitive de l'Etat.

Ni le courrier de réponse de la Ministre en date du 9 avril 2024, ni la réunion organisée par le Ministère avec la DRAC et l'ensemble des collectivités le 14 mars n'ont apporté les réponses attendues, l'Etat refuse d'engager le débat sur les deux directions séparées. Par conséquent la Région a fait savoir qu'elle ne participerait pas à ces jurys.

Aucune proposition de nouveaux échanges n'a été faite à ce jour, alors même que les jurys du recrutement final sont prévus à très court terme et que les équipes des pôles expriment à juste titre leur inquiétude.

Nous conseillons au Cirque théâtre d'Elbeuf de s'adresser au ministère de la culture qui, sans concertation et sans respect de la collectivité régionale, s'est engagé dans la démolition d'un projet unique qui associait deux structures, l'une en charge de la création et l'autre en charge de la diffusion.

Contact presse :

Laure Wattinne – laure.wattinne@normandie.fr – 06 44 17 55 41